

## ACTIVITÉ 6



# Dessiner une carte géographique des droits et libertés

### DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ <sup>11</sup>

Les élèves travaillent ensemble à dessiner une carte géographique d'un quartier et à identifier les endroits et les institutions qui reflètent certains droits et libertés, par exemple les grands centres de services publics, les lieux de culte et d'autres endroits importants pour la population :


- **Travail** : commerces, usines...
- **Éducation** : école, groupes d'alphabétisation...
- **Santé** : hôpitaux, CLSC...
- **Religion** : églises, temples...
- **Loisirs** : parc, aréna, cinéma...

### OBJECTIFS VISÉS

Connaissances	Habilités	Attitudes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Histoire des droits, droits individuels et collectifs</li><li>• Discrimination, harcèlement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaître et intégrer les différences dans le respect de la démocratie</li><li>• Comprendre et utiliser les mécanismes de protection et de promotion des droits humains</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaître chacun comme égal en valeur, en dignité et en droits</li><li>• Accepter les différences reconnues dans les chartes</li></ul>

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- 1** – En équipe, lors d'une excursion pédestre, les élèves doivent faire le tour d'un quartier.
- 2** – Ils doivent identifier, en prenant des photos, en ramassant des dépliants ou en dessinant une carte du quartier, les endroits et les institutions qui reflètent l'acquisition de certains droits et libertés, par exemple les lieux de cultes, les grands centres de services publics et d'autres endroits importants pour la population.
- 3** – Lorsqu'ils ont terminé leur travail, ils examinent leur carte du point de vue des droits de la personne. Quels droits de la personne sont associés aux différents endroits indiqués sur la carte? Par exemple, un lieu de culte peut être associé à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; une école peut être associée au droit à l'éducation, etc.

- 
- 4 – On peut aussi poursuivre l’acquisition de connaissances, en discutant sur la démocratie et son application. Les étudiants peuvent aussi se pencher sur les façons existantes de s’engager dans leur communauté.
  - 5 – On peut aussi demander à chaque groupe de présenter sa carte à l’ensemble de la classe et de résumer ses observations.
  - 6 – On peut alimenter une discussion en posant certaines questions :
    - a) Y a-t-il certaines parties du quartier où il existe une plus forte concentration d’expressions des droits? Comment cela s’explique-t-il?
    - b) Y a-t-il des parties du quartier où on retrouve peu d’expression des droits, sinon aucun? Pourquoi?
    - c) Y a-t-il des articles de la Charte québécoise qu’on semble appliquer particulièrement bien dans la communauté? Pourquoi?
    - d) Y a-t-il des endroits dans la communauté où des personnes ont posé des gestes ou posent actuellement des gestes visant à protéger les droits de la personne ou à empêcher des violations de se produire?
    - e) Quelles mesures pourriez-vous proposer pour que certains droits s’expriment d’une manière plus visible sur votre carte des droits?

## MATÉRIEL REQUIS

- Une copie de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* (voir [www.cdpcj.qc.ca](http://www.cdpcj.qc.ca) )
- Une copie de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir <http://canada.justice.qc.ca> )

---

<sup>11</sup> Carte inspirée d’une activité conçue par Shirley Sarna, de la Direction de l’éducation et de la coopération, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.